

SEQENS et AGARIM signent un partenariat pour développer l'usufruit locatif social dans les zones tendues d'Ile-de-France

Le bailleur social SEQENS, filiale d'Action Logement, et la société AGARIM expert de la structuration d'opérations en démembrement de propriété, signent, pour une durée de trois ans, un partenariat stratégique avec pour objectif de développer ensemble des programmes de logements sociaux et abordables dans les zones tendues.

Un partenariat renforcé

Déjà partenaires sur diverses opérations immobilières, notamment rue de Dantzig dans le 15^{ème} arrondissement ou boulevard Saint Marcel dans le 13^{ème} arrondissement, **SEQENS** et **AGARIM** ont souhaité **renforcer leurs liens** et ont signé ce mardi 31 mai 2022 **une convention de partenariat**.

Dans un contexte de marché immobilier tendu, ce partenariat a pour vocation **d'accroître leur compétitivité et contribuer à la création de logements sociaux en Ile-de-France selon la disposition de l'usufruit locatif social**.

Ce dispositif de co-financement d'opérations de logements consiste à distinguer :

- **L'usufruit à durée déterminée qui est cédé à SEQENS pour une durée de 15 à 20 ans**
- **La nue-propriété qui est cédée par AGARIM à des investisseurs** qui ont vocation à devenir propriétaire à long terme des biens concernés, lors de l'extinction de l'usufruit temporaire.

Des objectifs partagés

Cette démarche s'appuie sur une politique d'investissements commune et partagée. Ainsi, les opérations ciblées devront être situées dans des **villes franciliennes où la pression foncière est forte** et qui connaissent une forte demande de logements. Par ailleurs, les sites doivent **garantir une qualité d'accueil pour les familles** ainsi qu'**une bonne desserte des transports**, une **proximité des commerces** et un **bassin d'emplois**.

Les biens immobiliers pourront porter sur **des lots de copropriété** ou sur **des immeubles entiers**. D'un point de vue quantitatif, la convention porte sur la réalisation de **200 logements par an sur 3 ans**, soit 600 logements.

Pour **Stéphane DAUPHIN, Directeur général de Seqens** souligne que « *cette convention partenariale avec Agarim est un levier supplémentaire pour développer davantage de logements sociaux en Ile-de-France. La demande en logement est toujours plus forte, notamment parmi les publics modestes et le contexte économique rend encore plus indispensable pour les entreprises de pouvoir trouver des solutions de logements à leurs salariés* ».

Géraldine CHAIGNE et **Nayma Khellaf, Fondatrices d'Agarim** : « Nous nous réjouissons de ce partenariat qui s'inscrit parfaitement dans nos objectifs de développement et qui nourrit notre positionnement d'acteur spécialiste des montages en démembrement, recherchés par nos investisseurs tant institutionnels qu'épargnants privés désireux d'investir dans de la nue-propriété ».

CONTACTS PRESSE

Anne-Caroline BAYONNE
Directrice de la communication et des relations institutionnelles
01 86 52 62 32
anne-caroline.bayonne@seqens.fr

Franck THIEBAUX
FT&Consulting
06 73 76 74 98
franckthiebaux@ft-consulting.net

www.seqens.fr

 **@Seqens**  **@SEQENSofficiel**



À propos de Seqens :

Seqens est un des acteurs majeurs du logement social en Ile-de-France, qui s'illustre par une présence forte sur l'ensemble du territoire francilien, avec un parc de 100 000 logements, dont 10 000 logements dits spécifiques.

Seqens poursuit un programme ambitieux de rénovation de son parc, avec l'objectif de réduire de manière significative la consommation énergétique moyenne. Ses dirigeants ont en effet à cœur de développer un habitat durable respectueux de l'environnement et en cohérence avec la responsabilité sociétale de l'entreprise.

Une double exigence : proximité et innovation

Afin d'inscrire son action au plus près du terrain, et être à l'écoute de ses partenaires (institutionnels, élus, associatifs etc...), Seqens est organisée en 6 directions déléguées (« Yvelines », « Essonne », « Hauts-de-Seine », « Seine-Saint-Denis », « Val d'Oise » et « Paris Est »). Ce sont ainsi 60% des effectifs de l'entreprise qui sont déployés sur le terrain et qui poursuivent le travail engagé aujourd'hui avec plus de 300 communes franciliennes.

L'entreprise développe des initiatives locales et s'engage avec les communes dans des partenariats variés en proposant une offre sur mesure aux maires grâce à un fort ancrage territorial, à une bonne connaissance des territoires et de leur spécificité.

Seqens devient ainsi l'un des principaux acteurs de la cohésion sociale en Ile-de-France, soucieux de répondre de manière concrète et réactive aux besoins de ses locataires et co-propriétaires, de les accompagner au cours de leur parcours résidentiel, à chaque étape de leur vie.

Seqens illustre la capacité du secteur du logement social à se réformer pour tester de nouveaux services, de nouvelles formes d'architecture, de nouveaux modèles d'urbanisme, de nouvelles solutions techniques et industrielles et de nouveaux modes d'organisation.

www.seqens.fr |  Seqens  @SEQENSOFFICIEL

À propos d'Agarim

Agarim, créé en juillet 2018, est un spécialiste de la structuration d'opérations en démembrement de propriété, essentiellement sur des biens immobiliers résidentiels au cœur des grandes agglomérations. Le démembrement permet à des bailleurs sociaux ou institutionnels, qui se portent acquéreurs de l'usufruit, de répondre à leurs exigences de développement et de gestion de leur parc en limitant leur mobilisation de fonds propres.

Plus d'informations sur : Agarim.com

Twitter : Agarim <https://twitter.com/agarim>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/Agarimcom>

